

Tennis Club d'Herlies

ADHESION et INSCRIPTION à L'ECOLE de TENNIS

SAISON 2024 / 2025

Madame, Monsieur,

Les adhésions et les inscriptions à l'école de tennis pour la saison 2024/2025, auront lieu au club House les **SAMEDI 15 JUIN 2024** de 8h30 à 12h30 **pour les renouvellements et Samedi 7 SEPTEMBRE 2024** de 8h30 à 12h30.

Début des cours le **LUNDI 23 SEPTEMBRE 2024**

ADHESION AU CLUB :

L'adhésion et le droit d'entrée sont payables **en totalité**, soit en espèces, soit par chèque, à l'ordre du T.C.H, **lors de l'inscription**. Ce chèque sera débité en octobre 2024.

ECOLE DE TENNIS :

Remarque : pour bénéficier de l'école de Tennis, il faut être **adhérent** au T.C. Herlies et être également **licencié F.F.T.** L'école de tennis est payable **en totalité lors de l'inscription, en 3 fois** (débit au début de chaque trimestre c'est à dire : octobre 2024 - janvier 2025 - avril 2025.

DROIT D'ENTRÉE et CARTE D'ACCES :

Ils sont obligatoires pour toute nouvelle adhésion. **Une caution de 15 €** est demandée lors de l'inscription, **pour le droit d'entrée et la carte d'accès (carte d'accès renouvelée au 1^{er} septembre, l'ancienne carte étant obligatoirement restituée au Club)**. En cas de perte de votre carte d'accès, il vous sera réclamé 3 € pour la remplacer.

REMARQUES :

- Pour information :

la licence mini (joueur né en 2018 et les années suivantes) s'élève à **13 €** cette année.

la licence jeune (joueur né entre 2007 et 2017) s'élève à **23 €** cette année.

la licence adulte (joueur né en 2006 et les années précédentes) s'élève à **33 €** cette année.

- Réduction de 30 % sur l'Adhésion (**hors licence**) pour tous les joueurs(es) de la 3^{ème} série

- Réduction de 50 % sur l'Adhésion (**hors licence**) pour tous les joueurs(es) de la 2^{ème} série

- Gratuité à partir de 3/6 (**hors licence**)

- Réduction sur l'Adhésion (**hors Licence et hors Ecole de tennis**) de 10 % pour 3 personnes et de 15% pour 4 personnes et + inscrites de la même famille et habitant à la même adresse.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Il doit contenir **IMPERATIVEMENT** : (*tout dossier incomplet sera refusé*)

- Le Formulaire d'inscription papier complété pour chaque adhésion (Disponible au club)
- Pour les Adultes → le certificat médical n'est plus impératif
- Pour les Mineurs → Une Attestation sur l'honneur à compléter par les parents est suffisante (cette attestation se trouve sur le site Ten Up ou sur le site du club)
- **la cotisation pour l'adhésion** au club,
y ajouter **uniquement pour les nouveaux** la caution de 15 € pour le droit d'entrée et la carte d'accès.
- **la cotisation pour l'école de tennis.**